



RESERVE OPERATIONNELLE ET CITOYENNE

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA DELEGATION AUX RESERVES DE L'ARMEE DE TERRE
POUR TOUT CONNAITRE SUR L'ACTUALITE DE LA RESERVE TERRE ...OU PRESQUE !



LES ENTREPRISES PARTENAIRES DE LA DEFENSE





Mes chers camarades,

La France compte deux millions d'entreprises, de la très petite entreprise (TPE) au grand groupe industriel. Parmi elles, trente mille, dont vingt-cinq mille PME, générant plusieurs centaines de milliers d'emplois directs ou indirects, passent chaque année, dans la fonction achat du ministère de la Défense. Les flux financiers dirigés vers ces entreprises par la dizaine de grands services acheteurs du ministère représentent une quinzaine de milliards d'euros. En première approche, l'intérêt d'un partenariat gagnant-gagnant entre les entreprises et le monde de la réserve semble s'imposer.

Pourtant, les relations entre le monde de l'entreprise et celui de la réserve opérationnelle sont encore trop souvent qualifiées de compliquées. On évoque des chefs d'entreprises frileux, peu sensibilisés aux questions de défense et des réservistes « masqués » peu enclins à révéler leur statut de militaire à temps partiel à leur employeur.

Sans nier les difficultés et les points de blocage, il est temps de mettre en lumière les efforts partagés, les bonnes volontés, les réussites et les bonnes pratiques. Ce numéro de ROC vous offre cette opportunité de découvrir plusieurs exemples et témoignages d'expériences réussies.

Je rappellerai qu'en 2012, le secrétariat général du conseil supérieur de la réserve militaire a initié un réseau de 54 correspondants réserve-entreprise-défense (CRED). Aujourd'hui au nombre de 54 pour un objectif à 100 en 2019, ils ont permis la signature de 331 conventions actuellement en vigueur.

On évoque des chefs d'entreprises frileux, peu sensibilisés aux questions de défense et des réservistes « masqués » peu enclins à révéler leur statut de militaire.



Le ministère de la Défense a fait du renforcement de l'information mise à la disposition des PME une de ses priorités. Il a notamment créé 23 Pôles Régionaux à l'Economie de Défense (PRED). Ces pôles constituent un point de contact



SOMMAIRE

EDITO DU GENERAL

CE QU'IL FAUT RETENIR

Loi sur la réserve Militaire

DOSSIER

LES ENTREPRISES PARTENAIRES DE LA DEFENSE

Zoom sur trois entreprises qui facilitent l'engagement de leurs salariés réservistes et nous ont ouvert leurs portes.

1. THALES

Une ruche de réserviste

2. TOTAL

Les réservistes ne viendront plus chez eux par hasard !

3. TURBOMECA

Vers une meilleure cohésion des réservistes salariés entre eux

JNR 2015 : Mise à l'honneur des entreprises de la Défense

EN BREF



de proximité et ont vocation à renseigner et à orienter les PME pour faciliter leur accès aux services du ministère.

Le 5 juin 2014, a été lancé le premier « parcours Défense Entrepreneurs ». S'appuyant sur un partenariat entre le MEDEF et Défense Mobilité (l'agence de reconversion du ministère de la Défense), ce « parcours » repose sur un binôme entre 22 chefs d'entreprises et 22 militaires. Chacun est amené à découvrir le monde de son binôme, par des échanges et immersions réciproques, dans une logique de rapprochement et de promotion de la culture d'entreprise.

Enfin, dernier exemple, le mois de décembre 2014 a vu le renouvellement de la convention de partenariat entre le MEDEF et le ministère de la Défense.

Le réserviste opérationnel apporte une réelle plus-value pour son employeur civil.

L'entreprise et la réserve opérationnelle ont beaucoup à apprendre et à gagner l'une de l'autre. Elles partagent des valeurs communes : volonté d'entreprendre, esprit d'équipe, culture d'entreprise, sens du service et de l'intérêt collectif. Le réserviste opérationnel apporte une réelle plus-value pour son employeur civil. Son savoir-être, ses compétences militaires, son adaptabilité supérieure, sa force morale sont autant d'atouts pour l'entreprise qui, de son côté, doit aller vers plus de reconnaissance envers tous ceux qui en son sein, ont choisi de mener cette double vie exaltante et exigeante.

Face au nouveau défi sécuritaire à relever pour notre pays à l'intérieur même de ses frontières, une montée en puissance de la réserve opérationnelle a été décidée par le ministre de la Défense.

Il s'agit de disposer à l'horizon 2020 d'une réserve contribuant aux contrats opérationnels de l'armée de terre, avec effort sur le territoire national parfaitement intégrée à l'active dont elle renforce en permanence les capacités, fidélisée, instruite et disponible, et contribuant au lien Armée-nation.

Pour ce faire, plus de neuf mille réservistes supplémentaires vont être recrutés dans l'armée de terre et leur taux d'activités annuel moyen sera porté de vingt-cinq à trente jours.

Le projet de loi concernant l'actualisation de la programmation militaire 2014/2015 prévoit :

- > que le préavis que doit respecter le réserviste pour prévenir son employeur de son absence pour ses activités dans la réserve pourra être réduit d'un mois à quinze jours;
- > pour les réservistes ayant souscrit une clause de réactivité avec l'accord de leur employeur, que la durée minimale du préavis pourra être réduite de quinze à cinq jours;
- > un nombre de jours d'activité dans la réserve effectués sur le temps de travail et opposables à l'employeur pouvant être porté de cinq à dix jours par année civile.

La défense est globale et il est donc primordial de développer de nouveaux modes d'action avec le monde de l'entreprise, dans une logique gagnant-gagnant. J'évoquerai trois pistes possibles de progression :

1 L'instauration systématique de la clause de réactivité qui, depuis 2006, permet de ramener le préavis d'engagement de trente à quinze jours et peut-être prochainement à 5 jours. Pour ce faire, le réserviste doit se déclarer comme tel à son employeur et ce dernier doit porter un regard positif sur l'engagement de son salarié.

2 Le recours à la formation individuelle professionnelle pour dégager du temps permettant au réserviste de suivre des formations qualifiantes dans l'armée de terre. La quasi-totalité de ces formations apporte une plus-value certaine au salarié réserviste dans son entreprise.

3 Le développement de conventions entre la Défense et les entreprises permettant un taux d'emploi du salarié réserviste supérieur aux cinq jours aujourd'hui inscrits dans la Loi.

Avoir un salarié réserviste dans son entreprise n'est pas un handicap, c'est un atout formidable !

**Le général de brigade Jean-Luc JACQUEMENT
Délégué aux réserves de l'armée de Terre**

CE QU'IL FAUT RETENIR !

LA LOI SUR LA RESERVE MILITAIRE

TEXTE : LTN (R) LAURE ALLARD D'ADESKY



1 MOIS DE PREAVIS

Le réserviste doit informer son employeur 30 jours avant son départ en mission.

5 JOURS OUVRES / AN MINIMUM

Au-delà de 5 jours ouvrés par an de réserve militaire, le réserviste doit obtenir l'accord de son employeur.

NOTATION

Pour être noté et avancer en grade, chaque réserviste doit avoir effectué 10 jours de réserve dans l'année.

REFUS EMPLOYEUR

En cas de refus de l'employeur, la décision doit être motivée et notifiée à l'intéressé et à l'autorité militaire dans les 15 jours qui suivent la réception de la demande.

CLAUSE DE REACTIVITE

Les réservistes ayant souscrit cette clause peuvent être mobilisés par le ministre de la Défense sous un préavis de 15 jours (ou moins, avec l'accord de l'employeur).

PARTENAIRES DE LA DEFENSE NATIONALE

Cette convention est signée par les entreprises qui facilitent l'engagement de leur personnel dans la réserve.

FORMATION MILITAIRE = REDUCTION D'IMPOTS

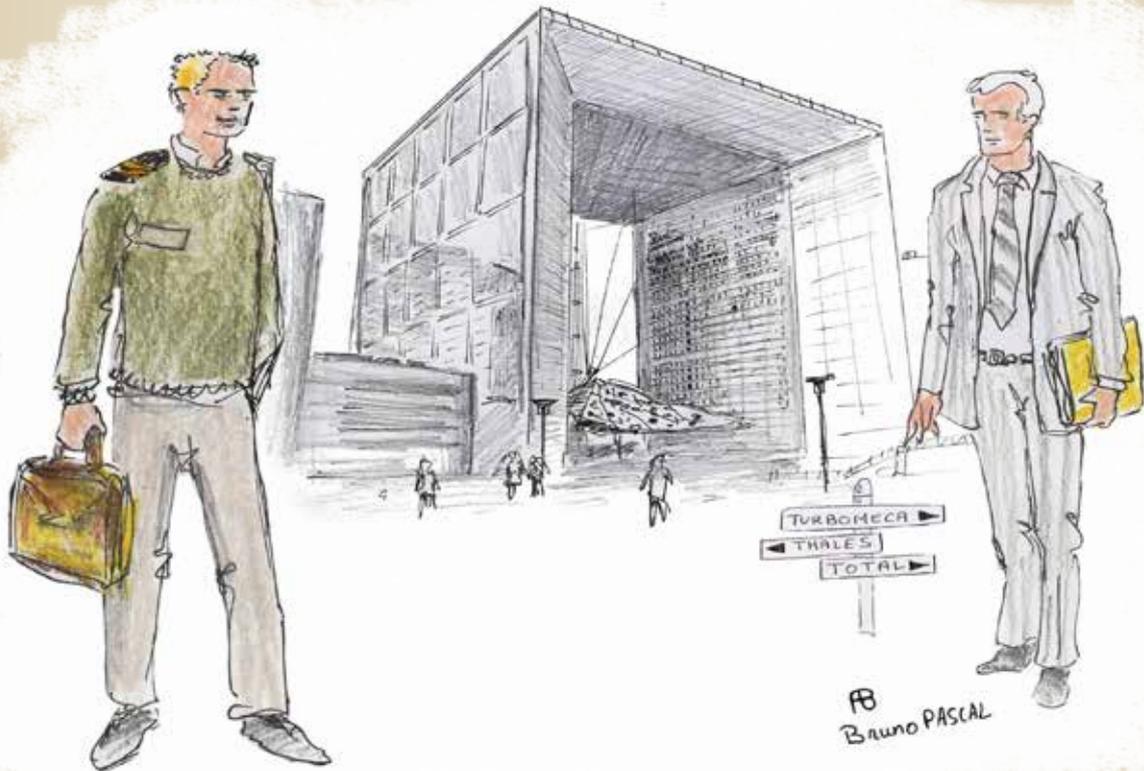
La formation militaire d'un réserviste bénéficie des mêmes réductions d'impôts que la formation d'un salarié dans le civil pour l'employeur.

FORMATION MILITAIRE : PAS BESOIN D'ACCORD PREALABLE

Le salarié réserviste n'a pas besoin de solliciter l'accord préalable de son entreprise pour partir en formation militaire.

LES ENTREPRISES PARTENAIRES DE LA DEFENSE

TEXTE : SLT (R) CAROLINE GOVIN / DRAT



Alors que beaucoup d'entreprises civiles préfèrent fermer les yeux sur la double vie civile et militaire de leurs réservistes, THALES, TOTAL ET TURBOMECA font partie des géants de l'industrie française qui font tout pour les valoriser. En quelques années, ces groupes ont réussi l'ambitieux pari d'intégrer la réserve à la structure même de l'entreprise. Zoom sur des entreprises incubatrices de réservistes, qui ont compris qu'en encourageant la dualité civilo-militaire de leur personnel, elles peuvent en tirer un grand profit !

Bien évidemment, le fait que ces entreprises soient des acteurs mondiaux sur les marchés de l'aéronautique, de l'espace, de la Défense, de la sécurité et de l'énergie, explique en partie leur engagement au profit des réserves militaires. Cependant, le pari n'était pas gagné d'avance. Comment «rentabiliser» du personnel qui s'absente pour contribuer au contrat opérationnel des armées ? Comment conjuguer au mieux la vie professionnelle et les activités militaires des salariés sans trop empiéter sur leur vie personnelle ? Comment leur permettre de s'épanouir professionnellement et personnellement ? Un réserviste sera-t-il plus performant qu'un salarié ordinaire ou au contraire, doublement chargé de travail et moins efficace pour répondre aux missions confiées dans l'entreprise ?

Autant de questions que ces entreprises partenaires de la Défense ont dû se poser, à l'instar de nombreuses entreprises, sans pouvoir trouver de réponses immédiates. Les dirigeants ont préféré miser sur une stratégie Défense affichée en mettant en place une véritable politique de soutien de la réserve, allant jusqu'à encourager leur personnel civil intéressé par les questions de Défense à s'engager en tant que réserviste.

THALES : UNE RUCHE DE RESERVISTES

Thales est un groupe spécialisé dans l'aérospatial, la Défense et les technologies de l'information. Derrière chacune de ces spécialités, ce sont autant d'ingénieurs qui travaillent pour offrir les innovations de demain. L'entreprise a donc mis son personnel au cœur de sa politique interne de développement.

De fait, à compétences égales, Thales a bien compris qu'embaucher des réservistes, c'était embaucher du personnel sur lequel le ministère de la Défense avait déjà investi ; l'armée leur proposant un vrai parcours de carrière au sein de la réserve et les formant tout au long de leur cursus. Grâce à la réserve, ils sont amenés à apprendre à commander, à réagir efficacement et pertinemment sous pression, autant de situations que peut rencontrer un cadre d'une grande entreprise et qui lui permettra de démultiplier ses compétences sur son lieu de travail.

EN EMBAUCHANT DES RESERVISTES, THALES INVESTIT SUR LE LONG TERME.

La réserve, une stratégie efficace pour entretenir le lien armée-nation

L'entreprise étant partenaire de la Défense nationale, il est évident qu'en soutenant activement l'engagement de ses salariés réservistes et en l'affichant, le Groupe renforce son lien avec ses clients, mais aussi avec le ministère de la Défense.

Une politique de transparence

Thales prend toutes les mesures pour inciter les salariés réservistes à ne pas cacher leurs fonctions militaires à la direction. Bien au contraire... Il faut dire qu'en élaborant une stratégie de transparence entre ses salariés opérationnels et le ministère de la Défense, Thales a su réellement créer une belle synergie pour que le dialogue soit productif et durable des deux cotés. Les informations du ministère circulent vers le bas grâce au club des réservistes militaires français du Groupe et inversement.

LA RESERVE DE THALES EN CHIFFRES

220 membres composent le club des réservistes militaires français de Thales.

150 réservistes sont opérationnels sous ESR ou en attente d'ESR.

40% des réservistes sont dans l'armée de Terre.

15 jours ouvrés sur leur temps de travail, c'est ce à quoi ont droit les salariés sous ESR du groupe pour mener à bien leurs missions militaires.

Etre réserviste : un bon point à l'embauche

« On ne peut pas parler de discrimination positive à l'embauche concernant un candidat qui se présente comme étant réserviste. Il n'aura pas plus de chances qu'un autre, puisque nous étudions toutes les candidatures qui nous sont proposées avec le même intérêt. Cependant il est évident qu'il part déjà avec une longueur d'avance, étant donné qu'il aura une sensibilité accrue pour le secteur de Défense dans lequel l'entreprise travaille.

Également, pour côtoyer quotidiennement des collaborateurs qui ont cette double compétence, c'est un vrai plus au quotidien ! Un réserviste possède d'autres qualités indéniables pour un employeur : adaptabilité, rapidité d'analyse, mise en place de stratégies raisonnées en cas de crise, priorisations des tâches, sens des responsabilités. Thales a donc tout intérêt de les embaucher et les garder.

Directeur au sein du groupe.

DES MESURES ADOPTÉES EN FAVEUR DES RÉSERVISTES

Pour fidéliser ses personnels réservistes et leur permettre de s'épanouir tout en honorant au mieux leurs missions civiles et leur engagement militaire, Thales a mis en place de nombreuses mesures qui ont été récompensées lors de la JNR 2014.

15 jours de détachement auprès du ministère de la Défense.

Depuis le renouvellement de la convention entre l'entreprise et le ministère de la Défense en 2014, **tous les salariés de Thales réservistes peuvent être détachés pour le ministère de la Défense jusqu'à 15 jours ouvrés par an, soit 5 jours de plus qu'en 2013.**

Des salariés mieux assurés

Sous l'impulsion du DRH France, Pierre Groisy, plusieurs mesures sociales ont été prises pour les

réservistes de Thales ces dernières années. C'est le cas de **la souscription d'un contrat collectif AGPM par Thales**, visant à couvrir le salarié de Thales pendant sa période de réserve dans le cadre de ses activités militaires.

Le club des réservistes militaires français du Groupe Thales

Créé en 2006, le «**Club des réservistes militaires français de Thales**» a d'abord été imaginé pour rassembler les réservistes du Groupe entre eux, et leur offrir une véritable structure d'échange. L'occasion pour ces salariés de suivre l'actualité de la Défense et les évolutions de la composante réserve du ministère de la Défense.

Selon le recensement en date de septembre 2012 le Club compte près de 220 membres qui se décomposent en réservistes opérationnels avec ou sans affectation et réservistes citoyens (bénévoles en charge du rayonnement des armées).

THALES RECOMPENSÉE LORS DE LA JNR 2014

En reconnaissance de son engagement pour la Défense nationale, **Thales a reçu le 9 avril 2014 le prix de la réserve militaire**, décerné une fois par an par le ministre de la Défense, à l'occasion de la Journée Nationale du Réserviste (JNR). Ce prix distingue les entreprises partenaires de la défense qui s'engagent en faveur de la réserve militaire.

Cette année encore, pour la JNR 2015, le vendredi 27 mars, un stand Thales était présent lors du forum entreprises-réserve au conservatoire national des arts et métiers (CNAM).



Crédits photo : Thales

TEMOIGNAGES

« Aujourd'hui, suite aux attentats du mois de janvier, le cadre légal devrait se renforcer pour permettre aux réservistes de bénéficier de plus de jours au titre de leur engagement dans les forces armées. **C'est une première réponse qui ne doit pas nous empêcher une vraie réflexion de fond sur la place de la réserve dans nos entreprises.** Une vraie vision partagée, comme chez Thales, entre à la fois le ministère et l'entreprise est indispensable pour que la réserve ne soit pas perçue comme une nouvelle contrainte pesant sur les entreprises.

Je suis convaincu que les entreprises ont intérêt à embaucher et favoriser les réservistes. C'est une ressource de qualité avec du potentiel qui n'hésite pas à s'engager et s'investir pour l'entreprise. C'est véritablement un double engagement fort en terme de performance du salarié vis-à-vis de son employeur civil et militaire. »

Cédric L. Cadre financier chez Thalès et chef de section au 24^e RI.



Crédits photos : S.I.T. GOVIN

« Outre les intérêts collectifs pour la Nation et les entreprises, la réserve opérationnelle est aussi un atout majeur pour tout employé. **Tirer les meilleures leçons de chacune des deux institutions permet d'apporter des solutions innovantes, de plus en plus difficiles dans un monde complexe.** En tant que jeune cadre du groupe Thales, les compétences que j'acquiers à la réserve sont complémentaires de celles acquises en entreprise et m'apportent beaucoup en termes de développement professionnel et personnel.

Maxime P. Responsable opérations commerciales Europe chez Thalès et affecté au 1^{er} Spahis.



Crédits photos : S.I.T. GOVIN

LES RESERVISTES MIS A L'HONNEUR

Le 17 novembre 2014, Thalès a organisé au siège de Neuilly-sur-Seine, la Convention 2014 des réservistes militaires du groupe en présence des autorités



Crédits photo : Thales

militaires liées à la réserve et de plusieurs cadres dirigeants ainsi que du PDG du groupe, Jean-Bernard Levy. **Les salariés réservistes du groupe, ont été mis à l'honneur avec notamment plusieurs témoignages de réservistes opérationnels.** Le délégué interarmées aux réserves, le général de division Patrick Destremau et le secrétaire général du Conseil Supérieur de la Réserve Militaire (CSRM), le général de brigade Thierry Beckrich ont pu expliquer leurs actions actuelles et futures en faveur de la réserve. S'en est suivi une table ronde réunissant les délégués réserve de chaque armée, alternant présentations et séances de questions-réponses.

TOTAL: LES RESERVISTES NE VIENNENT PLUS CHEZ EUX PAR HASARD!

Grands précurseurs, les sociétés Total et Elf ont commencé les premières démarches en faveur des réservistes dès 1996. En 2005, le groupe Total signe une des premières conventions de soutien à la politique de la réserve militaire telle que définie dans la loi du 22 octobre 1999. Le 25 avril 2010, cette convention est reconduite pour une durée de cinq ans. En 2011, l'entreprise a été récompensée pour son engagement recevant la première édition du prix de la réserve militaire lors de la Journée Nationale du Réserviste.

LA CONVENTION BILATERALE ENTRE TOTAL ET LE MINISTERE DE LA DEFENSE

Les 4 points essentiels de cette convention

- 1/ L'autorisation d'absence pour période militaire est de 10 jours ouvrés (16 jours calendaires au maximum).
- 2/ Le réserviste doit déposer son préavis à l'employeur deux semaines avant sa période militaire.
- 3/ Maintien des protections sociales et de prévoyance.
- 4/ Un référent Défense est désigné par l'entreprise, ayant pour mission d'être un point de contact privilégié pour les armées.

Une convention qui s'étend

Jusqu'à présent cette convention ne s'appliquait qu'aux collaborateurs « pétrole » du Groupe.

À l'époque, il n'y avait pas une uniformisation des protections sociales et de prévoyance dans toutes les sociétés du groupe, le texte de la convention ne pouvait donc pas s'adresser à tous les membres, notamment ceux issus du secteur de pétrochimie du groupe. Or, depuis trois ans, tout a été unifié au sein de Total, **la convention qui va être renouvelée à la fin du mois pourra ainsi intégrer l'ensemble des collaborateurs Total, soit 35 000 personnes en France.**

LA RESERVE DE TOTAL EN CHIFFRES

250 réservistes et sympathisants Défense font parti du réseau de réservistes de Total.

46% des réservistes sont à Paris

29% des réservistes sont en province

25% des réservistes sont basés à l'étranger

38% des réservistes de Total sont dans l'armée de Terre

122 jours d'absence ont été déclarés en période militaire en 2013 contre 134 en 2012.

8 En moyenne, les réservistes de Total s'absentent 8 jours par an pour accomplir leur mission dans la réserve.

Réserviste un critère favorable à l'embauche !

Chez Total être réserviste est un critère favorable à l'embauche et dans la détection des potentiels, ils ont d'ailleurs mis en place un volet « situation militaire » dans leur questionnaire d'embauche, souhaitant absolument que les candidats se désinhibent lors des entretiens d'embauche et ne cachent pas leur statut de réserviste.

« Selon moi, la clef du succès pour réussir le pari de faire cohabiter ses deux métiers, civil et militaire dans une entreprise, est réellement de ne pas laisser de part d'ombre.

Il y a un véritable fossé entre le monde militaire et le monde civil, il faut en avoir conscience. Les employeurs ne connaissent pas le monde de la réserve et vice versa. Pour eux, les militaires sont des terriens (!), qui débarquent sur la planète Mars.

Ce sont deux mondes qui ne parlent pas la même langue et il faut trouver un langage commun.

L'institution a elle aussi, beaucoup de progrès à faire. Il faut notamment revaloriser la réserve auprès de l'active qui voit encore les réservistes comme des anciens du service militaire uniquement. On n'enseigne pas suffisamment la réserve dans les écoles de sous-officiers, et d'officiers.

Ce n'est pas tant une politique d'incitation que nous avons mise en place qu'une réelle volonté de faciliter l'engagement de ceux qui travaillent chez Total et donnent leur temps et savoir faire au ministère de la Défense. Le Groupe Total respecte cet engagement personnel et tient à le valoriser.

explique le conseiller Défense de Total, Frédéric B.



Credit photo : S.I.T. GOVIN

TEMOIGNAGES

« Je viens d'une famille militaire, cependant j'ai préféré la réserve à l'active, puisque cela me semblait être la solution la plus pertinente pour avoir un pied dans la vie active civile tout en restant sensible aux problématiques de Défense.

Cela fait déjà sept ans que je porte l'uniforme. Je signe en moyenne un ESR de 20 à 30 jours par an. En jouant sur les weekends, les congés et les jours que m'accorde Total, j'arrive très bien à combiner les deux. Pour moi, le plus important est d'être bien organisé, et de tout planifier un maximum à l'avance. Il est évident que chez Total, nous sommes vraiment bien pris en charge, hélas je ne pense pas que j'aurais pu continuer à revêtir l'uniforme, dans une plus petite structure moins engagée. Malgré tout, la réserve reste méconnue. La plupart de mes collègues civils ne savent pas que je suis réserviste, parce que beaucoup d'entre eux ne connaissent pas à quoi la réserve correspond, surtout maintenant qu'il n'y a plus de service militaire. Pourtant, à chaque fois que j'en parle, ils se montrent tous curieux, et cherchent à comprendre les raisons personnelles et professionnelles qui me poussent à cet engagement et ce qu'il implique concrètement en terme de missions.

Bertrand R. Officier de réserve du 3^e RIMA et responsable des outils et du reporting pour le réseau des stations services.

LES MOTIVATIONS DE TOTAL À EMBAUCHER DES RÉSERVISTES

- 1/ Ce sont des candidats qui ont été formés et présentent une aptitude au commandement.
- 2/ L'alternance d'activité en entreprise et dans la réserve permet développement des capacités d'adaptation et élargissement du champ de compétences.
- 3/ La forte implication de Total dans l'économie du pays incite l'entreprise à contribuer à l'effort de Défense de la nation.

ZOOM SUR

FREDERIC B.
10 ANS DANS LE ROLE DU REFERENT
DEFENSE DE TOTAL

En 10 ans, j'ai vu une vraie évolution ! Quand la convention a été signée en 2005 et que l'on m'a proposé de tenir le rôle de référent Défense au sein de Total, on m'a surtout demandé de mettre l'accent sur le réseau afin de le développer en interne. Dans un groupe comme Total qui a des filiales partout en France et dans le monde, il est évident qu'entretenir un réseau de réservistes est extrêmement difficile.

Aujourd'hui, il est impressionnant de constater à quel point le réseau se développe!

L'autre jour j'ai reçu un appel d'un avitailleur à l'aéroport de Nice, qui est réserviste chez Total et qui avait des questions d'ordre administratives. J'ai régulièrement des appels de jeunes collègues qui veulent rejoindre la réserve. Cela signifie que le réseau fonctionne et que les collaborateurs savent à qui s'adresser sur ces questions de Défense et de réserve militaire. Il faut encourager le bouche à oreilles. C'est dans cet esprit que nous développons un réseau social interne pour les réservistes. Il démarrera à l'automne. Je pense qu'il est tout à fait envisageable à

Nous sommes en train de développer un réseau social interne pour les réservistes de Total.

à l'horizon fin 2016 que l'ensemble de la société puisse y avoir accès.

Par ailleurs, depuis les événements de janvier, en

En août dernier à l'Université d'été du Medef, le capitaine de Vaisseau Frédéric B., référent Défense de Total, accueillait sur le stand du MinDef l'ancien PDG Christophe de Margerie, hélas décédé depuis.



Crédits photo : Denys Chappey

tant que membre du comité de liaison Défense du MEDEF, au même titre que plusieurs réservistes référent Défense de grandes entreprises, nous travaillons pour faire en sorte que les entreprises répondent mieux à la demande de la Mission Sentinelle.

Selon moi il y a trois priorités aujourd'hui :

1) Faire connaître l'existant. Oui il y a toujours une réserve militaire, qui n'est plus seulement issue du contingent du service militaire et les entreprises doivent le savoir.

2) Faire connaître les conventions. Il y a des lois qui existent ainsi que des partenariats bilatéraux avec le monde de la Défense, et il faut s'en servir, les développer et les multiplier.

3) Faire rayonner la réserve à son niveau. Tous les réservistes doivent devenir le porte-parole du monde de la réserve et du monde de la Défense en général, dans son entreprise, et à son échelle. Il faut absolument sortir du cercle vicieux où la réserve, méconnue, est crainte par les employeurs, et où le réserviste a peur de mettre en avant son engagement ... »

Dans huit mois, je quitte le vaisseau Total, mais je fais en sorte que la relève soit assurée comme il se doit. Il y a encore beaucoup de choses à faire : occuper cette place est un très beau défi !



TURBOMECA: COHESION ET FIERTE POUR LES RESERVISTES DU GROUPE



Turboméca du groupe Safran est une entreprise qui travaille avec la Défense, quotidiennement, dans une relation de fournisseurs-clients. L'armée est notre client, et nous pourrions nous arrêter à ce rapport économique de base, mais on ne se réduit pas à cela. Nous avons à cœur, en interne, d'avoir une démarche citoyenne. C'est là que la réserve à tout son sens, puisqu'elle est à la frontière du monde civil et du monde militaire. Bien sûr que l'entreprise y trouve son intérêt, puisque nos personnels réservistes nous apportent beaucoup stratégiquement, mais c'est important de trouver justement un système économique viable où la réserve a non seulement toute sa place, mais où elle représente aussi une valeur ajoutée.

Ceci dit, il ne faut pas se le cacher, c'est aussi un travail de fond, car la réserve demande de sacrifier des salariés à l'armée quelques jours par an et de manager au mieux ces personnels opérationnels. Pour Turboméca, nos réservistes représentent à la fois une force économique et un engagement moral.



Le conseiller Défense du Président

DES MESURES ADOPTÉES EN FAVEUR DES RESERVISTES

Turboméca offre jusqu'à 20 jours par an à ses réservistes pour que ces derniers puissent mener à bien leurs missions au sein de leur régiment et dans leurs différentes fonctions. La majorité d'entre eux travaille pour le 5^e RHC à Pau qui se situe à côté de l'entreprise, une proximité qui facilite leur double profession.

La cohésion de ses réservistes est également au cœur des priorités de l'entreprise. La direction met notamment un point d'honneur à les réunir tous au moins une fois par an à l'occasion de la JNR - mais pas seulement...

LA RESERVE DE THALES EN CHIFFRES

22

réservistes sur les 6500 employés que compte Turboméca.

8

réservistes sont affectés dans l'armée de Terre.

5

sous-officiers

3

officiers

30

ans : moyenne d'âge des réservistes Terre de Turboméca.

TEMPS FORTS DE COHESION : JNR ET OPERATIONS LIEN ARMEE-NATION

Volet Interne de La JNR

La Journée Nationale du Réserviste (JNR) est un véritable temps fort de ralliement chez Turboméca.

Chaque année depuis 10 ans, tous les réservistes de la société sont réunis sur leur temps de travail lors d'un forum interne où chacun est amené à prendre la parole pour exposer quelles ont été leurs missions militaires sur l'année écoulée et quels seront leurs projets et ambitions pour 2015. Cette année, deux réservistes de Turboméca ont participé à l'opération « Sentinelle » suite aux actions terroristes au début de l'année. Ils ont pu ainsi témoigner leurs expériences, c'était aussi l'occasion pour Turboméca de les mettre à l'honneur.

« Ce volet interne est vraiment convivial, tout est fait pour nous réunir dans les meilleures conditions possibles pour qu'il y ait un échange mutuel. Être réserviste c'est aussi se faire un réseau qu'il est de notre devoir d'entretenir », explique le Conseiller Défense du président du groupe

Volet Externe de La JNR

Lors de la JNR 2015, le 27 mars, un hélicoptère de l'escadron de Cazaux est venu effectuer un vol d'entraînement au-dessus des Pyrénées ; il s'est arrêté devant l'entreprise pour présenter l'hélicoptère aux réservistes suivi d'une conférence d'actualité animée cette année par le patron du Pyrénées Gilles Malbosses.

D'autres temps forts de cohésion

La JNR n'est pas la seule occasion de cohésion. « Chaque fois que l'on reçoit une autorité militaire, on présente un échantillon de nos réservistes (par exemple lors de l'accueil du CEMAT). C'est une reconnaissance pour eux, et c'est une force pour nous de montrer la dualité de notre personnel. En ce sens, c'est vraiment gagnant-gagnant » explique le conseiller Défense de l'entreprise.

En 2010, Turboméca avait organisé une opération interne particulièrement marquante pour ses salariés et ses réservistes. **Tous les réservistes avaient été invités à se présenter en uniforme devant le restaurant de l'entreprise pour faire découvrir leur fonction dans l'armée.** Pour certains de leurs collègues qui n'était pas au courant de leur vie militaire, cela avait été une véritable surprise.

« Nous avons été très bien perçus, à tous les niveaux, c'était assez émouvant d'ailleurs de voir les réactions des gens qui prenaient des photos avec nous. C'était un vrai moment d'échange et de reconnaissance, je crois que nous en somme tous sortis grandis. » a souligné, un salarié réserviste de Turboméca en se remémorant la journée.

CHRONOLOGIE DES INVITES RECUS LORS DES PRECEDENTES JNR

2014 - Le chef de corps du 5e RHC

2013 - Le chef de corps de l'école de Dax

2012 - La musique du 1er RPIma de Bayonne



Crédits photo : TURBOMECA

TEMOIGNAGES

« Aujourd'hui, je réussis à combiner mes études, mon travail chez Turboméca où je travaille sur l'amélioration continue de la ligne d'assemblage de l'A400M et mes périodes de réserve au 5^e RHC.

Je suis réserviste depuis 2007, m'étant engagée à l'âge de 17 ans. L'armée est un engagement personnel très important pour moi, c'est une vraie vocation, cependant je tenais tout de même à continuer mes études qui me passionnaient. La réserve représentait donc la solution idéale.

En décrochant trois années d'apprentissage chez Turboméca en 2011, j'ai eu la chance de ne pas avoir à choisir entre la réserve et mon métier.

Je pense que si je n'avais pas trouvé d'employeur capable de me permettre de vivre pleinement mes périodes de réserve, je me serai engagée dans l'active, et tant pis pour mes études. Cela aurait été dommage! Grâce à la réserve, j'ai réussi à dépasser mes limites. De temps en temps, nous avons des coups durs en entreprise et cela me permet de mieux encaisser, et d'être plus tenace. Grâce à l'armée, je ne baisse jamais les bras. Je crois qu'en contrepartie, j'apporte à mon entreprise beaucoup au niveau de mon expérience et de ma capacité à répondre à toutes les situations que je rencontre.

Certes, combiner études, métier civil et réserve, nécessite de sacrifier une partie de ma vie personnelle, et d'avoir une bonne gestion de mon temps pour pouvoir me donner à 100% sur tous les domaines ; mais tout est une question d'équilibre, et j'ai bien conscience que cela fait partie de mon épanouissement.

Marine S. Chef de groupe l'escadrille d'intervention de réserve du 5^e RHC,

Elle vient d'être mutée chez Messier Bugatti Dowty toujours au sein du groupe Safran.



Crédits photo : S.J.T. GOVIN



Crédits photo : S.J.T. GOVIN

TURBOMECA : ENTREPRISE DE LA DEFENSE 2015

Le 27 mars dernier dans le cadre de la Journée Nationale du Réserviste, le Centre National des Arts et Métiers accueillait une dizaine d'entreprises partenaires de la défense, venues mettre en avant leurs salariés réservistes. À cette occasion, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian a remis le trophée du prix de la réserve militaire aux entreprises du groupe SAFRAN, SNECMA et TURBOMECA (ici en photo avec le président de Turboméca), pour leurs actions ciblées qui facilitent l'engagement de leurs salariés dans la réserve militaire.

Ces entreprises ont réussi à véritablement tirer profit de la réserve militaire, en saisissant à long terme tous les enjeux nationaux et économiques que cela impliquait et en réussissant à mettre en place une stratégie d'épanouissement du personnel qui joue favorablement sur leur performance. Avec de plus en plus de réservistes militaires, ces sociétés soutiennent la Défense nationale et mettent un point d'honneur à resserrer les liens entre l'armée et la société civile.

EN BREF

TEXTE : LTM (R) LAURE ALLARD D'ADESKY / DRAT

CE QUE LES EMPLOYEURS PENSENT DE LA RESERVE !

- 1 / L'engagement d'un salarié dans la réserve est perçu avant tout par les employeurs comme une démarche individuelle.
- 2 / Il y a une perception positive de la réserve pour ceux qui la connaissent.
- 3 / Une majorité des dirigeants qui emploient des réservistes appartiennent ou ont appartenu à la réserve.
- 4 / Une grande majorité des chefs de petites et moyennes entreprises sont prêts à adhérer à la réserve opérationnelle en moyennant certaines contreparties, essentiellement financières : avantages fiscaux, baisse des charges...
- 5 / Ils sont nombreux à éprouver des difficultés pour imaginer le rôle que pourraient avoir leurs salariés et les missions concrètes qu'ils seraient susceptibles de remplir dans le cadre de la réserve. Et cela soit parce qu'ils ont une activité qu'ils jugent difficilement transposable au sein de l'armée, soit parce que leur personnel est majoritairement féminin ou déjà relativement âgé.

POUR OU CONTRE LA RESERVE ET POURQUOI ?

Les 5 premières raisons citées par les employeurs qui sont favorables à embaucher des réservistes :

- 1 / L'acquisition de valeurs véhiculées par l'institution militaire.
- 2 / La capacité à gérer des situations de stress.
- 3 / La capacité à gérer et encadrer des équipes au sein de l'équipe.
- 4 / L'apport d'un équilibre personnel bénéfique en retour en entreprise.
- 5 / L'aide à une meilleure adaptabilité des salariés réservistes à différents contextes.

Les 5 premières raisons citées par les employeurs qui ne sont pas favorables à embaucher des réservistes :

- 1 / La réserve perturbe la bonne marche de l'entreprise (surtout en période de forte activité).
- 2 / La réserve perturbe les relations avec la clientèle.
- 3 / L'apparition d'un coût supplémentaire pour l'entreprise (paiement des charges sociales et patronales durant l'activité du réserviste).
- 4 / Le coût du recrutement et formation pour pallier l'absence du salarié réserviste.
- 5 / L'apparition de tensions dans les relations de travail. Difficulté à gérer son temps.

DELEGATION AUX RESERVES DE L'ARMEE DE TERRE
Lettre d'information n°4 - Avril Juin 2015

Responsable de la publication : Général Jean-Luc Jacquement, délégué aux réserves de l'armée de Terre

Rédacteur en chef : Lieutenant (R) Laure Allard d'Adesky, bureau Communication

Responsable de la conception, du montage et de la mise en page : Sous-lieutenant (R) Caroline Govin, bureau Communication

Illustrateur : Bruno Pascal / bruno.pascal5@orange.fr - tous droits réservés

Contactez-nous ! : contact.dratt@gmail.com

R.O.C.